

Master MEEF Mention Second Degré

Parcours Education Physique et Sportive

Demande d'habilitation du parcours pour une année universitaire qui devra être renouvelée en mars 2022, en raison d'un modèle économique non stabilisé.

10 rue Molitor
75016 Paris
+33 (0)1 40 50 25 92



Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	<p>Mention Second degré</p> <ul style="list-style-type: none"> - parcours Allemand - parcours Anglais - parcours Arabe - parcours Arts Plastiques - parcours Chinois - parcours Documentation - parcours Économie-gestion - parcours Éducation Musicale - parcours Education Physique et Sportive - parcours Espagnol - parcours Histoire-Géographie - parcours Italien - parcours Lettres - parcours Mathématiques - parcours Philosophie - parcours Physique-Chimie - parcours Sciences Économiques et Sociales - parcours Sciences de la vie et de la Terre
Objectifs professionnels	<p>Le master MEEF mention Second degré est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation au métier de professeur de l'enseignement du second degré général, de professeur documentaliste et de professeur du second degré technologique (pour le seul parcours économie-gestion). Il peut également donner accès aux emplois de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formateur en organisme de formation public ou privé, - animateur / médiateur culturel (littéraire, scientifique, patrimonial, sportif, ...), - conseiller en insertion professionnelle.
Organisation de la formation	<p>Pour chacun des parcours de la mention, une même formation est organisée pour tout établissement d'enseignement supérieur impliqué dans le parcours ; cette formation ne présente pas de spécificités par site au sein d'un même parcours.</p> <p>Elle est structurée selon quatre blocs de formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Le professionnel, acteur de la communauté éducative 2- Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques 3- Analyse réflexive, pratiques de recherche et mise en œuvre sur le terrain 4- Un bloc optionnel en M1 <p>Dans le bloc 1, les compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs, psychologues de l'Education nationale et conseillers principaux d'éducation, sont construites au travers d'une formation commune aux mentions Premier degré, Second degré et Encadrement éducatif (50 à 60% des heures d'enseignement étudiant du bloc) : cours magistraux portant sur l'organisation du système éducatif et la connaissance de son environnement, de ses enjeux et de ses publics ; enseignements de pratiques culturelles en M1 ; projets pour la classe et projets terrain qui associent étudiants des différentes mentions et initient une pédagogie pensée à l'échelle</p>

	<p>de la scolarité des élèves. Les autres enseignements relevant du bloc 1, en particulier ceux de méthodologie de l'épreuve 2 d'admission des concours de recrutement des professeurs sont spécifiques à la mention Second degré.</p> <p>Les enseignements du bloc 2 sont organisés par chacun des parcours au regard des attendus de maîtrise des savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques.</p> <p>Le bloc 3 vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction des compétences professionnelles au travers des stages de M1 et de M2, - l'initiation aux questions et pratiques de recherche. <p>Le bloc 4 permet une individualisation de la formation via une UE spécifique à chacun des parcours</p>
Modalités d'enseignement	<p><input checked="" type="checkbox"/> présentiel <input checked="" type="checkbox"/> enseignements à distance <input checked="" type="checkbox"/> hybride <input type="checkbox"/> apprentissage <input type="checkbox"/> formation continue</p> <p>La formation est essentiellement organisée en présentiel mais la plupart des enseignements peuvent être aménagés à distance.</p>
Formation en langue(s)	<p>Pour tous les parcours autres que ceux de Langue Vivante Etrangère, une UE de M1 (24 heures - 3 ECTS) vise la maîtrise d'une LVE au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence.</p>
Place du numérique	<p>Les compétences numériques telles que définies par le cadre de référence européen DigCompEdu sont traitées et évaluées dans chacun des trois premiers blocs de formation. En particulier, la dimension numérique des enseignements proposés apparaît soit sous la forme d'UE dédiées dans les blocs 1 ou 2, soit sous la forme de compétences numériques clairement identifiées au sein d'UE non spécifiques.</p> <p>Des points transversaux sont traités de manière spécifique au sein du bloc 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les données et les algorithmes, - l'identité professionnelle numérique, - l'éducation aux médias et à l'information, - l'hybridation des formations. <p>Par ailleurs, le dispositif des « Ambassadeurs du numérique », développé depuis 2018 dans le second degré, permet de renforcer, pour les étudiants inscrits dans le dispositif, la pratique raisonnée du numérique mais également la diffusion des outils et pratiques pédagogiques auprès des autres étudiants et des équipes pédagogiques côtoyées à l'occasion des stages en établissement.</p>
Volume horaire de la formation	<p>Pour chaque parcours type, volume horaire minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> - en M1 : 470 h - en M2 : 330 h
Lieux de la formation	<p>Tous sites de l'INSPÉ de l'académie de Paris, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de Sorbonne Université, de</p>

	<p>L'Université de Paris et de l'Institut national des langues et civilisations orientales.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossment à la recherche de la formation vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - familiariser les étudiants avec les recherches disciplinaires et en éducation développées à l'INSPÉ et dans les établissements partenaires ; ces activités de recherche sont au fondement des enseignements et de l'analyse de pratiques, dans le cadre de chacun des trois premiers blocs de formation, - donner des méthodes afin que les étudiants soient capables tout au long de leur vie professionnelle d'approfondir leurs connaissances en fonction de l'évolution de ces dernières mais aussi de leur contexte d'enseignement. <p>La mise en œuvre de l'initiation aux questions et pratiques de recherche se fait, en relation avec la rédaction du mémoire, au sein du bloc 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - en M1, via une approche méthodologique, bibliographique et scientifique (recherche documentaire, méthodologie qualitative et quantitative dont traitement et analyse de données statistiques,...); - ces éléments de méthodologie sont réinvestis en M2 pour la rédaction du mémoire qui prend appui sur le stage en responsabilité, en articulant une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique ; l'encadrement est assuré sous la forme d'un suivi individualisé par un directeur de mémoire. <p>Place des stages et organisation de l'alternance</p> <p>En M1, un stage d'observation et de pratique accompagnée de six semaines permet la familiarisation de l'étudiant avec le fonctionnement d'un établissement et la pratique pédagogique du tuteur qui l'accueille. Une première période permet de conduire, sous la responsabilité du tuteur, des observations d'activités d'enseignement ou de pratiques éducatives. La période de pratique accompagnée permet à l'étudiant de prendre en charge lui-même quelques séquences d'enseignement ou d'activités : préparation et conduite d'un cours ou d'une séquence d'enseignement, suivi d'un projet de classe, préparation et conduite d'une évaluation, encadrement de la classe,...</p> <p>12 heures de formation sont consacrées à l'accompagnement de stage qui s'inscrit dans une UE du bloc 3, évaluée à partir de la rédaction et de la soutenance d'un écrit réflexif, prenant appui sur le stage et permettant par ailleurs le réinvestissement des éléments de méthodologie de la recherche.</p> <p>En M2, un stage en responsabilité "tiers-temps" en établissement scolaire constitue un temps de formation à part entière, l'expérience devant les élèves étant un élément central de la formation. A son occasion, l'étudiant s'exerce aux « gestes » professionnels qu'il a à acquérir tandis que les enseignements du master permettent de construire des séances didactiques, d'analyser des pratiques et des situations professionnelles, de fournir les apports théoriques permettant aux étudiants de développer leur capacité à analyser leurs pratiques et à élaborer le mémoire.</p> <p>Un suivi de stage (24 heures) est organisé sous forme de groupes de tutorat (de 8 étudiants idéalement) et porte sur l'analyse de pratiques de classe, la mutualisation des situations</p>

rencontrées, l'élaboration d'outils pour l'enseignant, l'aide à la conception de séquences et de séances, etc.
Une importance particulière est accordée à l'accompagnement de chaque étudiant par l'organisation d'un tutorat mixte reposant sur la collaboration entre le tuteur en établissement et le tuteur INSPÉ.

Chaque étudiant bénéficie de deux visites par les formateurs de l'INSPÉ dont l'une au moins est assurée par le tuteur. Ces visites, qui font l'objet d'un compte rendu, sont faites dans un souci de complémentarité avec celles assurées par le tuteur en établissement.

Ce stage s'inscrit dans une UE du bloc 3. L'évaluation du niveau d'acquisition des compétences mobilisées par l'activité de l'étudiant en situation professionnelle repose sur

- un bilan de l'activité de l'étudiant, qui prend en particulier en compte les conseils donnés à l'occasion des visites et les remédiations apportées,
- un rapport du directeur du chef d'établissement,
- un rapport du tuteur en établissement,
- un rapport du tuteur INSPÉ prenant en compte les deux comptes rendus de visite.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités de recrutement prévoient :

- le recueil des candidatures centralisé par l'INSPÉ,
- la mise en place de commissions pédagogiques installées au niveau des parcours, chaque établissement partenaire impliqué étant membre de chacune des commissions,
- un examen des candidatures effectué sur la base d'un dossier comprenant le descriptif des cursus antérieurs, les relevés de notes, une lettre de motivation.

Dans ce cadre, des capacités d'accueil, validées par les coordonnateurs de parcours de la mention puis par le Conseil de l'Institut sont définies chaque année : des prérequis et/ou formations conseillées sont précisés pour chacun des parcours.

Au sein de chaque parcours, des dispositifs, le plus souvent intégrés aux enseignements des différentes UE, sont mis en place pour favoriser la réussite des étudiants aux concours de recrutement : organisation de plusieurs concours blancs, entraînement aux épreuves d'admission, en particulier par l'aménagement d'oraux blancs. Un dispositif de pédagogie différenciée (différenciation UE « majeure » / UE « mineure ») est mis en place pour quelques parcours bi-disciplinaires.

Les contrats EAP peuvent être pris en compte via un aménagement de la formation, en particulier des stages intégrés à la formation.

Par ailleurs, des dispositifs de mise à niveau et d'aide à l'orientation peuvent être mis en place à la suite d'entretiens personnalisés ; ils peuvent conduire, par exemple, à la réorientation vers une autre mention du master MEEF, essentiellement la mention « premier degré » ou à la réorientation vers la préparation d'un autre concours de l'Education nationale que celui préparé initialement, typiquement le CAPLP.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences visées au sein de chacune des UE sont définies en amont. Le suivi de leur degré d'acquisition se fait via un portfolio numérique, à partir duquel un bilan individuel est établi par l'équipe pédagogique de chaque parcours au cours de

chacune des années de M1 et M2. L'évaluation des UE repose sur l'acquisition des compétences ainsi définies.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs de première année proviennent essentiellement du vivier de licence des établissements d'enseignement supérieur impliqués dans la mention et assurent un flux d'étudiants élevé : en M1, le nombre d'étudiants attendus est de l'ordre de 1000. A ce jour, la prévision de l'évolution des effectifs est rendue difficile par le contexte de réforme de la formation et des concours ; il en est de même pour celle des taux de réussite. Pour une majorité de parcours, Le travail de recherche effectué dans le cadre du master MEEF mention Second degré étant de fait peu compatible avec un cursus doctoral, la poursuite d'études en doctorat pour les titulaires de ce master devrait rester relativement marginale.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de chacun des parcours est composée

- d'enseignants-chercheurs de l'INSPÉ et des établissements d'enseignement supérieur,
- d'enseignants du second degré affectés à temps plein à l'INSPÉ et dans les établissements du supérieur,
- d'enseignants du second degré en service partagé entre l'INSPÉ et un établissement d'enseignement secondaire,
- d'Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de la discipline,
- de Professeurs Formateurs Académiques et/ou d'enseignants du second degré faisant fonction de PFA.

Fonctionnement

Pour chaque parcours,

- sont désignés un ou deux référents pour chaque établissement d'enseignement supérieur impliqués dans le parcours, un ou deux référents pour l'INSPÉ, un ou deux référents pour le rectorat,
- en fin d'année universitaire, avec une périodicité de deux ans, l'ensemble référents est réuni par une commission *ad hoc*, mise en place par le Conseil de l'INSPÉ afin, d'une part, de faire le point sur le fonctionnement du parcours et, d'autre part, de proposer un coordonnateur, *in fine* nommé par le conseil d'école.

Ainsi, un unique enseignant-chercheur ou enseignant assure la coordination de chaque parcours de la mention.

Les missions du coordonnateur sont les suivantes :

- réunir et animer l'équipe pédagogique du parcours à raison de deux fois par semestre au moins,
- assurer l'accueil de rentrée des étudiants,
- assurer l'information de tous les étudiants des règles relatives aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des demandes de dispense de contrôle continu et de validation d'UE,
- assurer l'interface entre l'équipe pédagogique et le rectorat et notamment les IA-IPR,
- participer aux réunions des coordonnateurs de parcours à l'initiative de la direction,
- organiser et présider la commission d'admission en M1 du parcours,
- organiser et présider la commission d'évaluation de parcours,

- assister, à la demande du président du jury de la mention second degré, aux délibérations du jury de mention concernant les étudiants du parcours.

Par ailleurs, pour chacun des parcours, un responsable est désigné pour chacune des UE. Ce membre de l'équipe pédagogique est chargé de l'organisation, dans toutes ses dimensions, de l'UE dont il a la responsabilité ; en particulier, il veille à la définition et à la communication aux étudiants des modalités de validation de cette UE.

Les relations entre les étudiants et chaque équipe pédagogique passent par les délégués étudiants élus au sein de chaque parcours et de chaque année de formation.

Partenariats

<p>Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE</p>	<p>L'INSPE de l'académie de Paris entretient des relations privilégiées avec les INSPE des académies de Créteil et de Versailles. Cette collaboration permet en particulier de définir une carte des formations au niveau de la région Ile-de-France. Par ailleurs, l'organisation du stage en responsabilité de M2 doit également se faire à l'échelle régionale.</p>
<p>Internationalisation de la formation</p>	<p>Dans le cadre de la nouvelle accréditation, un renforcement de la mobilité étudiante est prévu ; il passe en particulier par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la stabilisation des partenariats Erasmus permettant l'organisation de stages d'observation et de pratique accompagnée dans des établissements scolaires à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Espagne et République tchèque), - la création de nouveaux partenariats, prenant appui sur les accords de l'académie de Paris quant aux appariements d'EPL (Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Suède mais aussi Canada, États-Unis, Mexique). <p>Par ailleurs, est prévue l'intégration de la certification CAPEFE à la mention Second degré du master : la formation à cette certification pourra favoriser la mobilité internationale, un accès facilité à l'emploi ou à la poursuite d'études notamment à l'étranger.</p> <p>Un partenariat développé avec des institutions marocaines (Académie et Université Internationale de Rabat) doit permettre la construction d'un Executive Master concernant plusieurs disciplines du second degré, ainsi qu'un appui à la mise en place d'un INSPE, dont la concrétisation a été reportée en raison du contexte sanitaire. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté forte de promouvoir la francophonie et l'apprentissage et l'utilisation de la langue française à l'école.</p>

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Parcours : ...EPS Année : (M1)			
Bloc de formation : (2) Nom de l'UE 1 : ...Ecrit 1 ECTS : ...7			
Responsable	Prénom, Nom Cecile DUBEAU courriel : cecile.dubeau@u-paris.fr		
Volume horaire /étudiant	h CM	h TD 70	h TP
Compétences professionnelles visées			
<p>Se construire une posture professionnelle adaptée aux enjeux de l'institution scolaire et aux changements à l'œuvre dans nos sociétés.</p> <p>Maîtriser la langue française, adopter une posture éthique exigée chez tout fonctionnaire d'Etat et proposer un enseignement de l'EPS garantissant une qualité des apprentissages requis dans la discipline, dans le respect de l'intégrité physique et morale de tous les élèves.</p> <p>Maîtriser les codes de la dissertation</p> <p>Acquérir et mobiliser des connaissances issues des sciences humaines et sociales et validées par la recherche. Ces connaissances d'appui doivent permettre de répondre aux enjeux sociaux, historiques, culturels, éducatifs et scolaires de la discipline afin de mieux comprendre les mutations actuelles d'une discipline d'enseignement obligatoire pour tous les élèves du second degré au sein du système éducatif français.</p> <p>Situer son action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique, sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducatif.</p>			
Attendus de fin d'année de formation			
<p>Construire des connaissances personnelles sur des thématiques variées inhérentes aux sciences humaines et sociales, plus particulièrement dans le domaine de l'histoire de l'EPS.</p> <p>Rédiger une dissertation en temps contraint.</p> <p>Avoir un regard éclairé sur la discipline EPS à partir d'une analyse socio-historique et épistémologique de celle-ci.</p>			
Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique			
<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de l'introduction - Méthodologie de l'argumentation - Problématisation d'un sujet - Analyse accompagnée de sujets - Travail personnel encadré - Apports de connaissances sur des thématiques : citoyenneté, savoirs à enseigner, corps, scolarisation des APSA, relation pédagogique, évaluation, sport scolaire... 			
Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).			
<p>Evaluation chiffrée en contrôle continu à 70% en CC sur des travaux d'écriture : paragraphes de dissertation, introduction ou devoir complet</p> <p>Evaluation chiffrée en contrôle terminal à 30% sur une dissertation en temps contraint (notation niveau CAPEPS)</p>			

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Volet « économique »				
Effectif prévisionnel total :				
	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes		2		
Nombre d'étudiants par groupe		20		
Nombre total d'heures de l'UE		140		
dont INSPE composante	0	56		
dont Staps		84		
dont Etablissement B				
dont Etablissement C				
dont Rectorat				
Dans le cas d'enseignements mutualisés				
- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :				
- Volume horaire concerné :				
- Partenaire(s) impliqué(s) :				

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Parcours : ...EPS Année : (M2)			
Bloc de formation : (2) Nom de l'UE 1 : ...Ecrit 1 ECTS : ...6			
Responsable	Prénom, Nom Cecile DUBEAU courriel : cecile.dubeau@u-paris.fr		
Volume horaire /étudiant	h CM	h TD 72	h TP
Compétences professionnelles visées			
<p>Se construire une posture professionnelle adaptée aux enjeux de l'institution scolaire et aux changements à l'œuvre dans nos sociétés.</p> <p>Maîtriser la langue française, adopter une posture éthique exigée chez tout fonctionnaire d'Etat et proposer un enseignement de l'EPS garantissant une qualité des apprentissages requis dans la discipline, dans le respect de l'intégrité physique et morale de tous les élèves.</p> <p>Maîtriser les codes de la dissertation</p> <p>Acquérir et mobiliser des connaissances issues des sciences humaines et sociales et validées par la recherche. Ces connaissances d'appui doivent permettre de répondre aux enjeux sociaux, historiques, culturels, éducatifs et scolaires de la discipline afin de mieux comprendre les mutations actuelles d'une discipline d'enseignement obligatoire pour tous les élèves du second degré au sein du système éducatif français.</p> <p>Situer son action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique, sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducatif.</p>			
Attendus de fin d'année de formation			
<p>Construire des connaissances personnelles sur des thématiques variées inhérentes aux sciences humaines et sociales, plus particulièrement dans le domaine de l'histoire de l'EPS.</p> <p>Rédiger une dissertation en temps contraint.</p> <p>Avoir un regard éclairé sur la discipline EPS à partir d'une analyse socio-historique et épistémologique de celle-ci.</p>			
Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique			
<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de l'introduction - Méthodologie de l'argumentation - Problématisation d'un sujet - Analyse accompagnée de sujets - Travail personnel encadré - Apports de connaissances sur des thématiques : citoyenneté, savoirs à enseigner, corps, scolarisation des APSA, relation pédagogique, évaluation, sport scolaire... 			
Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).			
<p>Evaluation chiffrée en contrôle continu à 70% en CC sur des travaux d'écriture : paragraphes de dissertation, introduction ou devoir complet</p> <p>Evaluation chiffrée en contrôle terminal à 30% sur une dissertation en temps contraint (notation niveau CAPEPS)</p>			

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Volet « économique »				
Effectif prévisionnel total :				
	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes		1		
Nombre d'étudiants par groupe		40		
Nombre total d'heures de l'UE		72		
dont INSPE composante	0	0		
dont Staps		72		
dont Etablissement B				
dont Etablissement C				
dont Rectorat				
Dans le cas d'enseignements mutualisés				
<ul style="list-style-type: none"> - Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) : - Volume horaire concerné : - Partenaire(s) impliqué(s) : 				

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Parcours : EPS... Année : (M1)			
Bloc de formation : (2) Nom de l'UE : ...Écrit 2 didactique et pédagogique ECTS : ...7			
Responsable	Prénom, Nom Isabelle DELHAYE courriel : isabelle.delhay@inspe-paris.fr		
Volume horaire /étudiant	h CM	h TD 70	h TP
<p>Compétences professionnelles visées Développer la capacité du futur enseignant à mobiliser les connaissances scientifiques, technologiques, professionnelles qui concourent à faire des choix pour adopter des stratégies et des activités d'enseignement soucieuses de favoriser, chez les élèves, l'acquisition des compétences dans le cadre des programmes d'éducation physique et sportive au sein des établissements du second degré.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique • Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves • Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves • Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves • Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement - à des fins de communication • Faire partager les valeurs de la République • Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école • Connaître les élèves et les processus d'apprentissage • Accompagner les élèves dans leur parcours de formation • Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques • Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier • Coopérer au sein d'une équipe • Contribuer à l'action de la communauté éducative • S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel 			
<p>Attendus de fin d'année de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger une composition à caractère didactique et pédagogique mobilisant, à travers une démarche explicite, l'ensemble des connaissances utiles à la résolution d'un problème disciplinaire contextualisé 			
<p>Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur : <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances scientifiques, institutionnelles, technologiques et professionnelles • Étude de procédés didactiques aptes à mobiliser les élèves et à favoriser les apprentissages • Connaissance des EPLE et de leurs différents publics et dispositifs • Travail méthodologique : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de problèmes didactiques et pédagogiques disciplinaires • Élaboration de dispositifs didactiques et pédagogiques adaptés à des problèmes disciplinaires et à des contextes variés d'enseignement, intégrant les outils numériques pour optimiser les apprentissages • Élaboration et rédaction d'une démonstration illustrée dans différentes APSA 			
<p>Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation par compétences dès la rentrée 2021 • CC à hauteur de 70% : travaux divers de composition écrite, complète ou partielle • CT à hauteur de 30% : composition écrite complète (cadre conforme à celui de l'écrit du concours) 			

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Volet « économique »				
Effectif prévisionnel total :				
	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes		2		
Nombre d'étudiants par groupe		20		
Nombre total d'heures de l'UE		140		
dont INSPE composante		70		
dont Staps		70		
dont Etablissement B				
dont Etablissement C				
dont Rectorat				
Dans le cas d'enseignements mutualisés				
- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :				
- Volume horaire concerné :				
- Partenaire(s) impliqué(s) :				

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Parcours : EPS Année : (M2)			
Bloc de formation : (2) Nom de l'UE 2: Ecrit 2, écrit didactique et pédagogique ECTS : ...5			
Responsable Prénom, Nom DELHAYE Isabelle courriel : isabelle.delhaye@inspe-paris.fr			
Volume horaire /étudiant	h CM	h TD 72	h TP
<p>Compétences professionnelles visées Développer la capacité du futur enseignant à mobiliser les connaissances scientifiques, technologiques, professionnelles qui concourent à faire des choix pour adopter des stratégies et des activités d'enseignement soucieuses de favoriser, chez les élèves, l'acquisition des compétences dans le cadre des programmes d'éducation physique et sportive au sein des établissements du second degré.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique • Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves • Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves • Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves • Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement - à des fins de communication • Faire partager les valeurs de la République • Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école • Connaître les élèves et les processus d'apprentissage • Accompagner les élèves dans leur parcours de formation • Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques • Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier • Coopérer au sein d'une équipe • Contribuer à l'action de la communauté éducative • S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel 			
<p>Attendus de fin d'année de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger une composition à caractère didactique et pédagogique mobilisant, à travers une démarche explicite, l'ensemble des connaissances utiles à la résolution d'un problème disciplinaire contextualisé 			
<p>Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur : <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances scientifiques, institutionnelles, technologiques et professionnelles • Étude de procédés didactiques aptes à mobiliser les élèves et à favoriser les apprentissages • Connaissance des EPLE et de leurs différents publics et dispositifs • Travail méthodologique : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de problèmes didactiques et pédagogiques disciplinaires • Élaboration de dispositifs didactiques et pédagogiques adaptés à des problèmes disciplinaires et à des contextes variés d'enseignement, intégrant les outils numériques pour optimiser les apprentissages • Élaboration et rédaction d'une démonstration illustrée dans différentes APSA 			
<p>Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation par compétences dès la rentrée 2021 • CC : travaux divers de composition écrite, complète ou partielle 			

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Volet « économique »				
Effectif prévisionnel total :				
	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes		1		
Nombre d'étudiants par groupe		40		
Nombre total d'heures de l'UE		72		
dont INSPE composante		36		
dont Staps		36		
dont Etablissement B				
dont Etablissement C				
dont Rectorat				
Dans le cas d'enseignements mutualisés				
- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :				
- Volume horaire concerné :				
- Partenaire(s) impliqué(s) :				

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Parcours : EPS... Année : (M1)			
Bloc de formation : (2) Nom de l'UE 3 : Oral 1... ECTS : ...5			
Responsable	Prénom, Nom Emmanuelle FOREST courriel : emmanuelle.forest@u-paris.fr		
Volume horaire /étudiant	h CM	h TD 52	h TP
Compétences professionnelles visées			
<p>Connaître les principes fondamentaux du système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et les priorités nationales de la politique éducative pour inscrire ses actions d'enseignant ; pouvoir s'intégrer et coopérer au sein de la communauté éducative et d'une équipe professionnelle d'enseignants pluridisciplinaire et disciplinaire</p> <p>Situer son action dans le fonctionnement d'un EPLE, sa politique éducative liée à la réussite des élèves et à la continuité des parcours scolaires dans le cadre des liaisons école - collège (cycle3), collège - lycée, lycée - université.</p> <p>Maîtriser des compétences pédagogiques et didactiques permettant de concevoir, conduire, réguler, différencier et évaluer une leçon d'EPS qui prend appui sur les caractéristiques précises des élèves dans la classe mais aussi sur les données relatives à l'établissement.</p> <p>Maîtriser les enjeux de formation des APSA supports d'enseignement pour comprendre les obstacles didactiques rencontrés par les élèves</p>			
Attendus de fin d'année de formation			
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la didactique des APSA supports de l'enseignement de l'EPS - Caractériser les élèves en activité - Concevoir une leçon d'EPS - Situer son action dans un contexte précis, défini par les caractéristiques d'un EPLE - Élaborer un projet de formation disciplinaire et interdisciplinaire 			
Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique			
<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie d'analyse vidéo de leçons - Méthodologie de présentation de leçons - Caractérisation des élèves en référence aux programmes disciplinaires et au SCCC - Utilisation de tablettes - Apport de connaissances sur le système éducatif et les APSA 			
Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).			
<ul style="list-style-type: none"> - Présentations orales et/ou écrites d'objectifs de leçon puis de leçons en fonction de focales et d'un contexte d'enseignement : - Les compétences liées à l'élaboration de projets de formations et de contenus d'enseignement adaptés, l'articulation entre les connaissances scientifiques et professionnelles seront évaluées ainsi que celles liées à la régulation et l'évaluation de l'activité d'élèves. 			

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Volet « économique »				
Effectif prévisionnel total :				
	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes		1		
Nombre d'étudiants par groupe		40		
Nombre total d'heures de l'UE		52		
dont INSPE composante	0	26		
dont UFR Staps		26		
dont Etablissement B				
dont Etablissement C				
dont Rectorat				
Dans le cas d'enseignements mutualisés				
- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :				
- Volume horaire concerné :				
- Partenaire(s) impliqué(s) :				

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Parcours : EPS... Année : (M2)			
Bloc de formation : (2) Nom de l'UE 3 : Oral 1... ECTS : ...5			
Responsable	Prénom, Nom Emmanuelle FOREST courriel : emmanuelle.forest@u-paris.fr		
Volume horaire /étudiant	h CM	h TD 91	h TP
Compétences professionnelles visées			
<p>Connaître les principes fondamentaux du système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et les priorités nationales de la politique éducative pour inscrire ses actions d'enseignant ; pouvoir s'intégrer et coopérer au sein de la communauté éducative et d'une équipe professionnelle d'enseignants pluridisciplinaire et disciplinaire</p> <p>Situer son action dans le fonctionnement d'un EPLE, sa politique éducative liée à la réussite des élèves et à la continuité des parcours scolaires dans le cadre des liaisons école - collège (cycle3), collège - lycée, lycée - université.</p> <p>Maîtriser des compétences pédagogiques et didactiques permettant de concevoir, conduire, réguler, différencier et évaluer une leçon d'EPS qui prend appui sur les caractéristiques précises des élèves dans la classe mais aussi sur les données relatives à l'établissement.</p> <p>Maîtriser les enjeux de formation des APSA supports d'enseignement pour comprendre les obstacles didactiques rencontrés par les élèves</p>			
Attendus de fin d'année de formation			
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la didactique des APSA supports de l'enseignement de l'EPS - Caractériser les élèves en activité - Concevoir une leçon d'EPS - Situer son action dans un contexte précis, défini par les caractéristiques d'un EPLE - Élaborer un projet de formation disciplinaire et interdisciplinaire 			
Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique			
<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie d'analyse vidéo de leçons - Méthodologie de présentation de leçons - Caractérisation des élèves en référence aux programmes disciplinaires et au SCCC - Utilisation de tablettes - Apport de connaissances sur le système éducatif et les APSA 			
Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).			
<ul style="list-style-type: none"> - Présentations orales et/ou écrites d'objectifs de leçon puis de leçons en fonction de focales et d'un contexte d'enseignement : - Les compétences liées à l'élaboration de projets de formations et de contenus d'enseignement adaptés, l'articulation entre les connaissances scientifiques et professionnelles seront évaluées ainsi que celles liées à la régulation et l'évaluation de l'activité d'élèves. 			

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Volet « économique »				
Effectif prévisionnel total :				
	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes		1		
Nombre d'étudiants par groupe		40		
Nombre total d'heures de l'UE		91		
dont INSPE composante	0	46		
dont Etablissement A		45		
dont Etablissement B				
dont Etablissement C				
dont Rectorat				
Dans le cas d'enseignements mutualisés				
- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :				
- Volume horaire concerné :				
- Partenaire(s) impliqué(s) :				

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Parcours : EPS Année : M1				
Bloc de formation : 2 Nom de l'UE : Connaissances et pratiques des APSA ECTS : 5				
Responsable Paul-jean SIMON courriel : paul-jean.simon@u-paris.fr				
Volume horaire /étudiant	CM	52h TD	h TP	
Compétences professionnelles visées P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école				
Attendus de fin d'année de formation En fin de formation l'étudiant sera capable : - de mobiliser des compétences requises pour exercer le métier de professeur d'EPS, en toute sécurité. - à partir d'une analyse de la motricité des élèves, de prendre des décisions pour proposer une démarche d'intervention dans différents contextes (niveaux de classe et d'acquisition). - de faire des choix ciblés à partir d'un diagnostic de la motricité des élèves observés au travers d'un support vidéo dans l'activité de spécialité et proposer une démarche d'intervention adaptée, source de transformation de l'activité de l'élève. Pour cela, il mobilise des connaissances scientifiques, technologiques, didactiques et sécuritaires au service d'une analyse de l'activité motrice des élèves préalable à toute intervention pédagogique destinée à la transformer durablement.				
Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique L'étudiant fera un choix de spécialité sportive parmi une liste arrêtée de 14 APSA. Il renforcera ses connaissances pédagogiques et didactiques en lien avec cette activité dans l'objectif de se préparer au concours de CAPEPS. L'étudiant devra connaître et maîtriser les usages des TICES en lien avec son activité de spécialité afin d'analyser la motricité des élèves. Méthodologie des oraux, traitement des thématiques en lien avec les attendus du concours et traitement de sujet.				
Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée). Maintien de façon transitoire d'une évaluation chiffrée afin de rester dans la logique d'une préparation à un concours. L'évaluation se fera sous la forme de dossiers et d'oraux.				
Volet « économique » Effectif prévisionnel total :				
	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes		1		

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Nombre d'étudiants par groupe		40		
Nombre total d'heures de l'UE				
dont INSPE composante	0	26		
dont Staps		26		
dont Etablissement B				
dont Etablissement C				
dont Rectorat				
Dans le cas d'enseignements mutualisés				
- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :				
- Volume horaire concerné :				
- Partenaire(s) impliqué(s) :				

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Parcours : EPS Année : M2				
Bloc de formation : 2 Nom de l'UE : Connaissances et pratiques des APSA ECTS : 5				
Responsable Paul-jean SIMON courriel : paul-jean.simon@u-paris.fr				
Volume horaire /étudiant	CM	TD	h TP	
		32		
Compétences professionnelles visées P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école				
Attendus de fin d'année de formation En fin de formation l'étudiant sera capable : - de mobiliser des compétences requises pour exercer le métier de professeur d'EPS, en toute sécurité. - à partir d'une analyse de la motricité des élèves, de prendre des décisions pour proposer une démarche d'intervention dans différents contextes (niveaux de classe et d'acquisition). - de faire des choix ciblés à partir d'un diagnostic de la motricité des élèves observés au travers d'un support vidéo dans l'activité de spécialité et proposer une démarche d'intervention adaptée, source de transformation de l'activité de l'élève. Pour cela, il mobilise des connaissances scientifiques, technologiques, didactiques et sécuritaires au service d'une analyse de l'activité motrice des élèves préalable à toute intervention pédagogique destinée à la transformer durablement.				
Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique L'étudiant fera un choix de spécialité sportive parmi une liste arrêtée de 14 APSA. Il renforcera ses connaissances pédagogiques et didactiques en lien avec cette activité dans l'objectif de se préparer au concours de CAPEPS. L'étudiant devra connaître et maîtriser les usages des TICES en lien avec son activité de spécialité afin d'analyser la motricité des élèves.				
Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée). Maintien de façon transitoire d'une évaluation chiffrée afin de rester dans la logique d'une préparation à un concours. L'évaluation se fera sous la forme de dossiers et d'oraux.				
Volet « économique »				
Effectif prévisionnel total :				
	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes		4		

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Nombre d'étudiants par groupe				
Nombre total d'heures de l'UE				
dont INSPE composante		32		
dont Staps		96		
dont Etablissement B				
dont Etablissement C				
dont Rectorat				
Dans le cas d'enseignements mutualisés				
- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :				
- Volume horaire concerné :				
- Partenaire(s) impliqué(s) :				

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Parcours : ...EPS Année : (M1)				
Bloc de formation : (2) Nom de l'UE Libre Bloc 4 : Renforcement des connaissances des Apsa ECTS : ...5				
Responsable Prénom, Nom Cecile DUBEAU courriel : cecile.dubeau@u-paris.fr				
Volume horaire /étudiant	h CM	h TD 30	h TP	
Compétences professionnelles visées Acquérir et mobiliser des connaissances issues des sciences humaines et sociales et validées par la recherche. Ces connaissances d'appui doivent permettre de répondre aux enjeux sociaux, historiques, culturels, éducatifs et scolaires de la discipline afin de mieux comprendre les mutations actuelles d'une discipline d'enseignement obligatoire pour tous les élèves du second degré au sein du système éducatif français. Situer son action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique, sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducatif.				
Attendus de fin d'année de formation Construire des connaissances personnelles sur des thématiques variées inhérentes aux sciences humaines et sociales, plus particulièrement dans le domaine de l'histoire de l'EPS. Avoir un regard éclairé sur la discipline EPS à partir d'une analyse socio-historique et épistémologique de celle-ci.				
Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique - Travail personnel encadré - Apports de connaissances sur des thématiques : citoyenneté, savoirs à enseigner, corps, scolarisation des APSA, relation pédagogique, évaluation, sport scolaire...				
Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée). Evaluation chiffrée en contrôle continu à 70% en CC sur des travaux d'écriture : paragraphes de dissertation, introduction ou devoir complet Evaluation chiffrée en contrôle terminal à 30% sur une dissertation en temps contraint (notation niveau CAPEPS)				
Volet « économique » Effectif prévisionnel total : 40				
	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes		2		
Nombre d'étudiants par groupe		20		

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Nombre total d'heures de l'UE				
dont INSPE composante	0	20		
dont Etablissement A Staps	0	40		
dont Etablissement B				
dont Etablissement C				
dont Rectorat				
Dans le cas d'enseignements mutualisés				
- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :				
- Volume horaire concerné :				
- Partenaire(s) impliqué(s) :				